

Monsieur Thomas Zeller,  
Président de l'ETB

Hésingue, 23.09.2021

Requête et demande au Comité directeur de l'ETB

Rendre l'axe Ouest-Est D105 – B532 accessible aux cyclistes

Monsieur le Président,

La rénovation du Pont du Palmrain sous la responsabilité de planification et de construction du Regierungspräsidium de Fribourg est apparemment à l'ordre du jour et va démarrer rapidement. L'axe routier D105 (F) – Pont du Palmrain – B532 (D) est particulièrement important aux niveaux communal et régional, les embouteillages observés en fin de journée et pendant les vacances le montrent.

Le changement dans la politique des transports en France, en Suisse et en Allemagne aura pour conséquence un changement dans les modes de mobilité des citoyens, y compris les travailleurs frontaliers, les navetteurs qui se déplacent pour faire du shopping ou pour le loisir. De plus en plus de personnes utilisent le vélo pour se déplacer dans leurs trajets quotidiens, cette tendance a été renforcée par l'utilisation de vélos électriques. Tout ceci est en accord avec les objectifs de la politique des transports et du climat des autorités locales membres de l'Eurodistrict Trinational de Bâle.

La rénovation du Pont du Palmrain offre une chance de rendre cette liaison Ouest-Est adaptée aux vélos.

Du côté français, l'axe Sud-Nord de Huningue à Village-Neuf a déjà été aménagé de manière exemplaire jusqu'au rond-point reliant la D105. Cependant, il manque un raccordement adapté au pont du Palmrain.

Du côté allemand, la piste cyclable située à Weil am Rhein dans le sens Sud-Nord et longeant la Römerstrasse (Vitra) jusqu'au quartier Haltingen est également en bon état. Sur son côté Sud, il existe certes une jonction avec la B 532, mais qui conduit à un accès très problématique.

Les cyclistes qui souhaitent rejoindre la France doivent traverser la chaussée de la B532 au niveau du virage, à cet endroit le trafic motorisé est limité à 70km/h à partir de l'accès à la piste cyclable.

Il n'y a pas de panneaux qui indiquent la présence de cyclistes. Il n'y a pas de zones de protection ni du côté Nord, ni du côté Sud de la B532. La situation est tellement dangereuse que cette voie n'est pas utilisée par les cyclistes qui viennent de l'ouest. Les cyclistes empruntent plutôt la chaussée réservée aux véhicules motorisés.

La situation est rendue plus dangereuse encore, par les entrées et les sorties de l'autoroute fédérale et par le carrefour signalisé par des feux situés après le Pont du Palmrain, avec la sortie de l'autoroute et le trafic venant et allant au quartier de Friedlingen.

De toute évidence, le réseau routier de la B532, avec ses voies d'accès et de sorties a été conçu pour la circulation automobile. Le changement politique dans la gestion du trafic mentionné ci-dessus, ainsi que le changement de comportement des usagers de la route quant à leur mobilité, rendent l'adaptation des infrastructures de transport nécessaire.

Une solution provisoire aux problèmes existants pourrait être l'installation de bandes blanches délimitant la zone cyclable, comme c'est déjà le cas en partie du côté français pour l'accès à la maison du Palmrain et au pont du Palmrain.

Sur le Pont du Palmrain, les accotements étroits ne permettent qu'aux cyclistes chevronnés de les utiliser en sécurité. Il y a un risque que le cycliste heurte la rambarde du pont ou qu'il tombe sur la chaussée.

En raison du long laps de temps qui s'écoule entre les rénovations de pont, la Présidence du Conseil consultatif estime qu'il faudrait saisir l'occasion de rendre cette liaison routière reliant la France et l'Allemagne, et conçue jusqu'à présent pour les voitures et les camions, adaptée aux cyclistes

- par une extension du pont pour inclure des pistes cyclables
- en procédant à un marquage préalable des bandes cyclables
- en améliorant les jonctions des pistes cyclables dans chaque pays

dans le but de créer une liaison cyclable attractive entre la France et l'Allemagne le long de l'axe D105 – Pont du Palmrain – B532.

1. Prendre contact dans de courts délais avec le Regierungspräsidium de Fribourg qui est responsable de la planification et de la construction, et enregistrer cette demande.
2. Examiner les programmes de financement des pays participants et des autorités locales, l'amélioration de la circulation des navetteurs se déplaçant à vélo est certainement dans l'intérêt des membres suisses de l'ETB également.
3. Demander un soutien politique aux représentants parlementaires de notre région.

Vous remerciant de la prise en considération de la demande.